

LETTRE DES CHAPELOUS



Jan./
Fév./Mars
2018

*La station du Col de l'Arzelier,
Vue depuis la piste de luge, en face du restaurant « les
Agapes... »*

Le mot du maire

Jacques Postoly

Bien chers Chapelous et Chapelounes,

Avec cet édito, permettez-moi au nom de toute l'équipe municipale et du personnel, de vous souhaiter à tous et à toutes une très belle année 2018, pleine de bonheur et de réussite.
Bien des changements depuis le précédent numéro de notre bulletin municipal.

Tout d'abord, l'élection sénatoriale de Frédérique Puissat, que nous félicitons pour sa nouvelle fonction au service de notre pays, a eu pour conséquence sa démission de la responsabilité de Maire, tout en restant Conseillère Municipale. En effet, le nouveau texte de loi sur le cumul de mandats lui interdisait d'exercer simultanément sa fonction de parlementaire et une autre d'exécutif local. Qu'elle soit ici remerciée pour ces seize années passées à la tête de notre commune. Son honnêteté, sa ténacité et son charisme naturel pour se faire proche de chacune et chacun ont marqué notre communauté. Nous lui souhaitons de réussir à garder cette proximité du territoire pour œuvrer désormais au Sénat.

D'autre part, deux démissions nous ont contraints d'organiser des élections municipales partielles : celle d'Agnès Dieudonné, en 2015 (elle continue cependant à faire vivre ce bulletin municipal), puis celle de Claudie Palazzi-Vallier, 3^{ème} Adjointe en charge des travaux, en octobre dernier. L'expérience de Claudie et ses connaissances de la commune étaient un atout pour notre équipe, elle va nous manquer. À l'issue des élections municipales partielles, les électeurs ont pu choisir 2 candidats parmi les 5 déclarés. Ainsi, Catherine Dussart et Philippe Fabre ont rejoint le conseil municipal.

L'équipe municipale complète a donc élu un maire et des adjoints le 17 décembre.

C'est ensemble, que nous allons poursuivre le travail commencé ces dernières années, en ayant bien sûr le souci de gérer au mieux notre commune et de rester à votre écoute pour assumer le mandat qui nous est confié.

Bien à vous.

Le Maire
Jacques Postoly



Sommaire

Pages 1, 2
Mot du Maire
Jacques POSTOLY

Pages 3, 4, 5, 6
Compte-rendu des conseils Municipaux

Pages de 6 et 7
Actualité / Info
*Information mairie ;
Opérateurs téléphones mobiles ;
Sapeurs-pompiers,
apprendre les gestes qui sauvent...*

Pages 8, 9, 10
Animations
*Horaires épicerie du
Col de l'Arzelier*

*Animations des
vacances de Février*

*Cavalière, Caroline
Girard Carrabin*



Pages 11, 12, 13, 14,
15
Histoire :
*Les 50 ans de la
station du Col de
l'Arzelier*



Compte-rendu des conseils municipaux

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 16 novembre 2017

Séance ouverte à 20H25, sous la présidence de Jacques POSTOLY, Maire Adjoint

- Désaffiliation de la Ville et du CCAS d'Echirolles du Centre de Gestion : le conseil municipal désapprouve cette désaffiliation. Le Centre de Gestion affirme qu'un plan de maintien de l'équilibre financier est prévu, mais les élus craignent qu'à terme, une augmentation soit appliquée aux communes membres. Vote : 7 pour – 1 abstention
- Soutien du Conseil municipal à la motion de l'Association des Maires Ruraux de France sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité : Demande au Parlement et au Gouvernement de se saisir d'une Loi de programmation et de financement en faveur des territoires ruraux, dans l'intérêt du Pays ; Ce texte vise à faciliter la vie des communes rurales et de ses habitants. Vote : unanimité
- Convention Commune de Château-Bernard / Ambulances du Trièves : une nouvelle convention de 3 ans est conclue avec les Ambulances du Trièves pour assurer la gestion des secours et les évacuations de blessés en direction des médecins de proximité ou hôpitaux. Vote : unanimité
- Grande visite du Télésiège des Bruyères – demande de subvention complémentaire : suite au redressement judiciaire de la Société ALTIM, les travaux de grande visite n'ont pu être terminés, et la commune a fait appel à la Société MBTM. Un devis complémentaire de 8000€ HT a été réalisé, afin de terminer ces travaux et corriger les malfaçons. La commune sollicite donc des subventions au meilleur taux auprès des différentes instances. Vote : unanimité

- Convention avec le Tichodrome, centre de sauvegarde de la faune sauvage : plusieurs communes soutiennent cette association, via une aide financière de 0.10€ par habitant. Coût annuel pour la commune : 30.20€. Vote : unanimité

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17 décembre 2017

Séance ouverte à 9H12, sous la présidence de Jacques POSTOLY, Maire

- ELECTION DU MAIRE : Candidat -> Jacques POSTOLY

10 voix pour, 1 bulletin blanc.

M. Jacques Postoly est élu Maire

- Décision sur le nombre d'adjoints à élire :

Décision de conserver TROIS postes d'adjoint

- ELECTION DU 1er ADJOINT : Candidate -> Géraldine GARCIA

11 voix pour

Mme Géraldine Garcia est élue 1ère adjointe au maire

- ELECTION DU 2ème ADJOINT : Candidat -> Charles CHEVALIER

9 voix pour, 2 bulletins blanc

M. Charles CHEVALIER est élu 2ème adjoint au maire

- ELECTION DU 3ème ADJOINT : Candidat -> Eric DOARE

10 voix pour, 1 bulletin blanc

M. Eric DOARE est élu 3ème adjoint au maire.

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 21 décembre 2017

Séance ouverte à 19H39, sous la présidence de Jacques POSTOLY, Maire

- INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Maire : 17% de l'indice 1015 de la FPT

Adjoints : 6,6% de l'indice 1015 de la FPT

Les indemnités de fonctions sont payées trimestriellement.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 28.03.2014

11 voix pour.

- DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

11 voix pour. Liste disponible sur demande en Mairie

- COMMISSIONS COMMUNALES – Constitution

11 voix pour. Tableau disponible sur demande en Mairie

- CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

11 voix pour

Président : M. Jacques POSTOLY

Membres titulaires : M. Éric DOARE, M. Charles CHEVALIER, Mme Catherine DUSSART, M. Philippe FABRE.

- PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS – Election d'un délégué titulaire et d'un suppléant :

11 voix pour,

Délégué titulaire : Mme Catherine DUSSART

Délégué suppléant : M. Denis MARCELLE

- SIES - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENFANCE ET DE LA SCOLARITE – Election des délégués titulaires :

11 voix pour

Délégués titulaires : Mme Géraldine GARCIA, Mme Catherine DUSSART, M. Paul-André CHAIX.

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TELEVISION DU SERPATON :

11 voix pour

Délégué titulaire : M. Paul-André CHAIX

Délégué suppléant : M. Jacques POSTOLY

- COMMISSION « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS » -

Communauté de Communes Trièves – désignation des représentants de la commune :

11 voix pour

Délégué titulaire : M. Philippe FABRE

Délégué suppléant : M. Charles CHEVALIER

- COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES –

Désignation des membres de la commune :

11 voix pour. Liste disponible en Mairie

- CONVENTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE 2017-2020 :

11 voix pour

Convention reconduite avec la SCP FESSLER qui s'établit par 3000€ TTC par an

- CONVENTION D'UTILISATION D'UNE PORTION DE PARCELLE COMMUNALE AU CLOS DU SERRE : 11 voix pour convention à titre gracieux d'une durée de 3 ans renouvelable.

Actualité / Info

Mairie

Merci aux lecteurs qui souhaitent recevoir le bulletin municipal par E-mail, de nous communiquer leur adresse mail à l'adresse suivante :

mairie.chateaubernard@orange.fr

Vous trouverez chaque bulletin municipal de l'année en cours sur le site internet du Col de l'Arzelier dans la rubrique mairie :

<http://www.col-de-larzelier.fr/index.php/mairie>

Opérateur téléphone mobile

Abonnés Orange, SFR et Bouygues,

Suite aux problèmes récurrents de perte de réseaux sur le secteur, il serait bien que chaque client alerte par courrier à ces opérateurs : Orange, SFR et Bouygues.

En effet, l'obsolescence du matériel situé au Col serait sans doute la cause de ces problèmes de téléphonie.

Campagne des gestes qui sauvent avec les sapeurs-pompiers de l'Isère

Les sapeurs-pompiers du Trièves proposent des séances d'initiation aux gestes de premiers secours entre octobre 2017 et juin 2018.

- Séquence de 2 heures, 1 samedi par mois,
 - Ouvert à tous à partir de 10 ans,
 - Sur inscription et gratuit, (par téléphone : 04 76 27 98 15 ou par internet : www.sdis38.fr)
 - Sur les casernes de Monestier-de-Clermont et de Gresse-en-Vercors.
- Dates et modalités d'inscription sur le flyer joint.

- Séquence de 2 heures
- Ouvert à tous à partir de 10 ans
- Sur inscription et gratuit
- Sur les casernes de Monestier de Clermont et de Gresse en Vercors

le samedi 14 octobre 2017 de 10h à 12h à Monestier de Clermont
de 14h à 16h à Monestier de Clermont

le samedi 04 novembre 2017 de 16h à 18h à Monestier de Clermont

le samedi 02 décembre 2017 de 10h à 12h à Gresse en Vercors

le samedi 06 janvier 2018 de 10h à 12h à Gresse en Vercors
de 14h à 16h à Gresse en Vercors

le samedi 03 février 2018 de 16h à 18h à Gresse en Vercors

le samedi 03 mars 2018 de 8h à 10h à Monestier de Clermont
de 10h à 12h à Monestier de Clermont

le samedi 07 avril 2018 de 10h à 12h à Gresse en Vercors
de 14h à 16h à Gresse en Vercors

le samedi 02 juin 2018 de 10h à 12h à Monestier de Clermont



APPRENEZ les gestes qui sauvent

avec les sapeurs-pompiers de l'Isère



Entre octobre 2017 et juin 2018

**Les sapeurs-pompiers du Trièves
vous proposent des séances d'initiation
aux gestes de premiers secours**

inscription sur : www.sdis38.fr ou au **04.76.27.98.15**

Animations

Epicerie du Col de l'Arzelier

Tel : 06 85 48 38 96

Mail : panierarzelier@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Merc.- Sam. Dim. : 9h / 18h

Ouvert tous les jours du 10 février au 11 mars - pendant les vacances scolaires.



Les vacances arrivent à grands pas et la station du Col de l'Arzelier se prépare à vous accueillir et à vous proposer diverses animations et activités :

- Atelier découverte des animaux : chiens des montagnes : découverte des caractéristiques des chiens, l'anatomie, le caractère, l'espérance de vie, l'utilisation possible de l'animal en montagne... : lundi après midi
- Cours de ski avec moniteur ESF
- Location de Fatbike à assistance électrique avec un guide diplômé / sortie à la ½ journée (mardi matin et jeudi après-midi) et une sortie nocturne avec repas en nature autour d'un feu (le jeudi soir)
- Activité construction d'igloos ou balade montagnarde contée (en fonction de l'enneigement) : mardi après midi
- Visite d'une bergerie : découverte des animaux et fabrication des fromages et yaourts (Rif Clar)
- Activités créatives pour petits et grands (atelier dessin et atelier bijoux) : mercredi après midi
- Cours de yoga (pour enfants et adultes) : mercredi soir
- Soirée rando raquette nocturne avec apéritif et repas (fondue) en extérieur : samedi soir
- Concours de bonhomme de neige à proximité de la Soldanelle (les vendredis de 14h30 à 16h30) suivi d'un goûter au refuge
- Grand loto d'ArzAnim : le samedi 17 février 2018 à 19h (restauration rapide et buvette sur place)
- Baptêmes en chiens de traîneaux

Renseignements au tel : 0476722125

Une cavalière passionnée depuis son enfance

Caroline Girard Carrabin est cavalière depuis ses 7 ans. Après une formation effectuée dans le monde du cheval, elle décide de créer sa propre autoentreprise de cavalière et monitrice indépendante. C'est la naissance de EQUI'DRESS.

Elle travaille les chevaux de particuliers de tous niveaux, du cheval non dressé jusqu'au cheval de compétition. Spécialisée dans le dressage, elle sort elle-même en compétition avec des chevaux qui lui sont confiés pour les emmener le plus loin possible et viser les championnats de France (classée 8^e au Championnat de France en 2017, catégorie Dressage).

Les cours d'équitation font aussi partie de son planning, elle enseigne l'équitation à des cavaliers débutants ou confirmés, à des enfants ou des adultes ; il n'est jamais trop tard pour débiter l'équitation et les concours.

Caroline, passionnée, n'a jamais envisagé de faire un autre métier. Elle aime le contact avec les chevaux et aime voir l'évolution de ces derniers. Elle apprécie également le contact avec les clients.

Elle s'est mise à son compte pour se faire connaître, progresser et souhaite à terme créer sa propre structure.

Caroline intervient sur l'ensemble du bassin grenoblois ainsi que dans le Trièves, pour les particuliers ou les centres équestres.

Elle dispense des cours collectifs ou particuliers, elle assure le travail des chevaux (dressage, obstacle, travail à pied ...) ainsi que le coaching en concours et les sorties de chevaux en concours.

Ecuries du Magay à Herbeys, Jumenterie de Combelouve aux Saillants, au haras des Chuchoteurs de la Pleine à Sassenage et à la Chevauchée à Sassenage.



HISTOIRE

Les cinquante ans de la station du Col de l'Arzelier

Il pleuvait ce jour-là... Mais le soleil n'était pas loin...



Chez René LAFRAISE

L'idée était de donner une touche d'histoire et d'émotion aux 50 ans de la station... nous avons donc, un mardi de janvier, fait le choix de réunir autour d'un café : René LAFRAISE, Edmond MAZET et Joseph VALLIER.

Et sans beaucoup de questions, l'histoire est arrivée... Naturellement, avec respect et complicité.



La station du Col de l'Arzelier, les deux sœurs, en janvier 2018.

La station... c'est avant tout Paul RIONDET, on l'appelait le Père RIONDET. C'était le chef ; il dirigeait tout cela... il faut toujours un chef.

Au début, c'était une société qui gérait la station : la SATECA.

Le Conseil Municipal n'a été concerné, dans un premier temps, que pour l'implantation du télésiège, car la commune était propriétaire de la forêt traversée par le télésiège.

L'aventure est partie essentiellement d'initiatives privées. Le plus important actionnaire était Mme LANTAU LME. Sa fille était mariée à un frère de Monsieur Jean Jacques URTIN. Elle a vendu sa villa et mis l'intégralité des fonds dans ce projet de station. Elle n'a quasiment rien récupéré ; on ne peut que l'en remercier.

Il y avait aussi la famille MARTIN des 2 Alpes, la famille ACHARD de Chamrousse, Monsieur DECONINCK, conseiller général à l'époque, et beaucoup de petits actionnaires qui y avaient mis un peu d'argent...

Tout le monde voyait cela d'un bon œil, avec la proximité de Grenoble. Après les JO de 1968, on ne parlait que de ski !

Le télésiège a coûté 50 millions d'anciens francs de l'époque.

La SATECA a fait un gros emprunt, avec l'inconvénient majeur qu'il n'y avait pas d'électricité et donc nécessité d'investir dans un important groupe électrogène.

« Je me souviens de l'entreprise qui a planté les poteaux. Il y a eu d'abord un téléphérique de service implanté par des bûcherons des Hautes Alpes qui servait à débarder les bois et monter le béton et les pylônes. Il y avait un porteur et un câble qui s'enroulait en bas sur un tambour. C'était costaud.

Les jeunes du coin avaient été embauchés à 1,50 francs de l'heure et le café était à 30 centimes... il ne fallait pas en boire beaucoup ».

Et puis la SATECA n'a plus réussi à faire face à l'emprunt.

Une discussion a alors eu lieu au conseil municipal pour savoir si la commune acceptait de prendre en charge la gestion de la station.

Paul RIONDET était maire, Jean CHABUEL était adjoint (il n'y avait à l'époque qu'un seul adjoint), Edmond et René étaient conseillers municipaux.

« Le vote du rachat ne s'est pas fait à l'unanimité, de mémoire il y avait 6 pour et 4 contre... Ce n'était pas un choix d'une évidence absolue, mais la commune pouvait avoir des subventions, alors que la SATECA, non..... Le vote a eu lieu à bulletin secret.

Nous ne gardons pas le souvenir d'un conseil forcément tendu...

Ce n'était pas un vote à l'unanimité, mais finalement à la question « avez-vous du coup bien dormi cette nuit-là », personne n'a de souvenir précis ... Car « il y avait le pour et le contre mais on y travaillait tous... »



René LAFRAISE et Edmond MAZET

La commune a alors racheté le télésiège, a réglé l'emprunt et elle est devenue propriétaire des remontées mécaniques.

C'était des années à neige, même si l'enneigement n'a pas toujours été bien assuré... « Nous avons souvenir par exemple que, 4 ans avant ceux de Grenoble, c'étaient les Jeux Olympiques d'Innsbruck, et qu'il n'y avait pas eu un poil de neige... »

Après le télésiège et suite à la décision de vendre les terrains de Champialat, l'entreprise RIBOUREL avait exigé la construction des téléskis de Grand Bois et Mauret....

La première année de mise en service... il n'y a pas eu de neige. Ils ont été mis en route en 1983...



Joseph VALLIER et Edmond en fond sur la photo...

C'est aussi à ce moment-là que RIBOUREL a imaginé le passage par le Plateau : une liaison par un téléphérique ou un tunnel « A l'époque, même le président du département était monté voir : c'était Alain CARIGNON.

Avec ces téléskis on a toujours eu plein de problèmes...

Puis finalement Grand Bois a été démonté, on l'avait peut-être monté trop haut en dépit des études du cabinet.

Quand on l'a démonté, ça nous a embêté, mais par contre, il y avait de nombreux problèmes : les perches débrayaient en haut... »

A l'époque du démarrage de la station, René et Edmond avaient 30 ans et Jojo 24 ans. C'était de belles années, des années noires de monde...

« L'hiver 68-69 j'ai vendu 5 000 forfaits à 3 francs le forfait... »

« Quand l'hôtel était ouvert, il y avait 3 rangées de personnes pour boire un verre autour du comptoir. Au bout d'un moment, tu partais tellement il y avait de monde... »

« Un jour il y a eu 22 cars sur le parking... il y avait une de ces queues et mon dieu ! sur le télésiège des seigneurs ça montait presque jusqu'en haut !! »

« Il y eu parfois jusqu'à 13 moniteurs, qui venaient de Grenoble ! »

« A la caisse ils étaient à deux à vendre des tickets... »

« Mais le télésiège c'était un sacré truc... »

« Ça a été des moments heureux... »

Frédérique PUISSAT



René LAFRAISE, Frédérique PUISSAT, Edmond MAZET, Joseph VALLIER

Mairie de Château-Bernard
La Chapelle
38650 Château-Bernard
Tel : 04 76 34 05 07
Mail : mairie.chateaubernard@orange.fr